



Dossier

Inventer l'avenir

Faut-il adopter la **prospective** ?

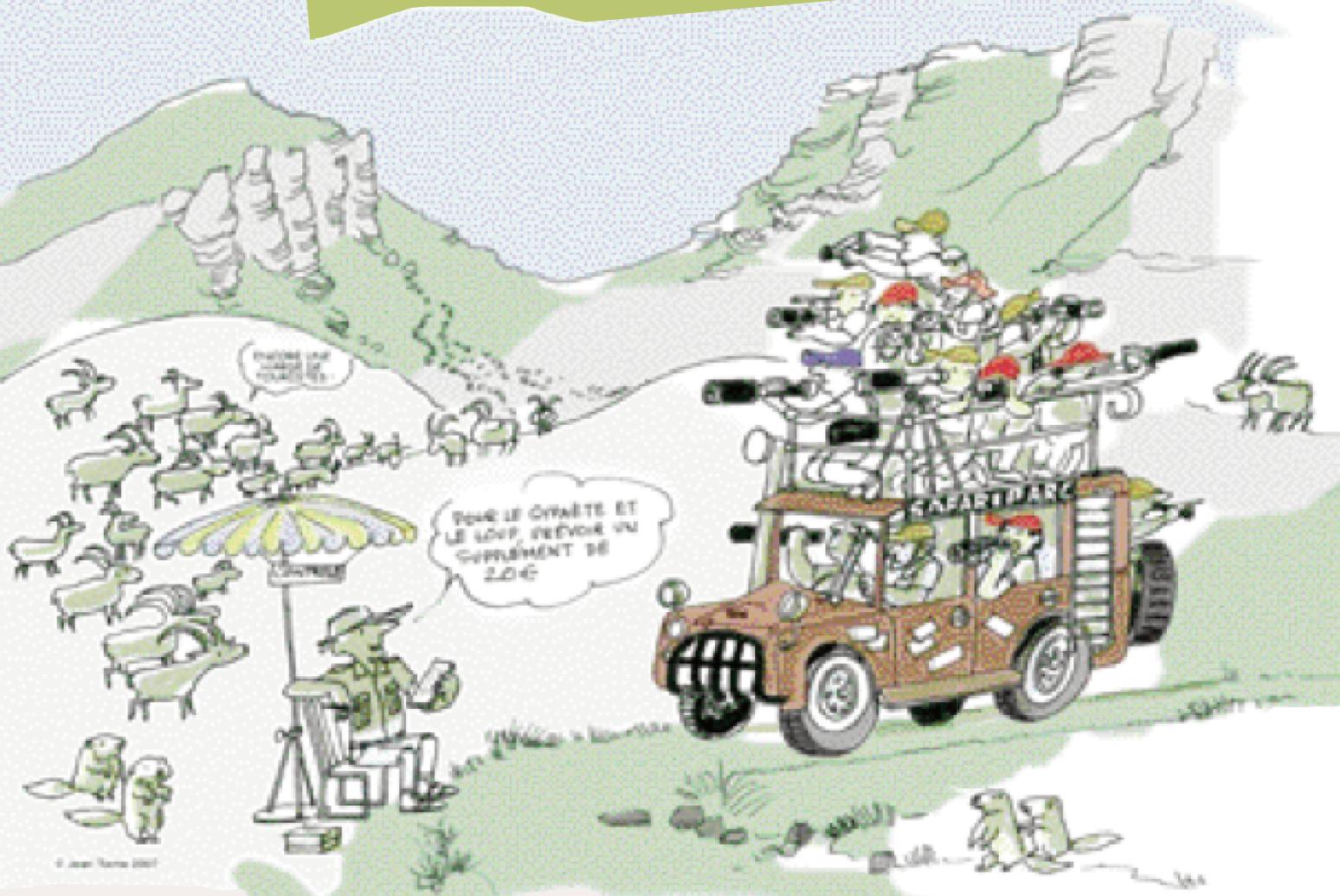


ILLUSTRATION RÉALISÉE PAR LE PARC NATIONAL DU MERCANTOUR DANS LE CADRE D'UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE. PLUSIEURS DESSINS ÉTAIENT AINSI DESTINÉS À LA POPULATION.

LES CONCEPTEURS DE CETTE DÉMARCHE ONT SOUHAITÉ MONTRER AU PUBLIC LES CONSÉQUENCES DES SCÉNARIOS ÉLABORÉS. CETTE VISUALISATION DES FUTURS ENVISAGÉS ET DE LEURS IMPACTS DANS LA VIE QUOTIDIENNE, PERMET DE FAIRE UN CHOIX EN TOUTE CONSCIENCE.

ICI, LE COL DE CAYOLLE DEVIENT «UNE ZONE TRÈS PRISÉE POUR LES SAFARIS».

La prospective peut laisser sceptique. Elle est jugée a priori trop complexe, trop théorique, trop éloignée des enjeux immédiats. L'attention portée au futur peut sembler, à tort, un luxe pour des acteurs absorbés par le souci de bien gérer le présent. Pourtant, l'obligation nouvelle de rédaction d'une charte pour les parcs nationaux et la révision des chartes des parcs naturels régionaux appellent à l'élaboration d'un véritable projet stratégique de territoire au service de la gestion durable du patrimoine naturel et culturel de ces espaces. Cela nécessite à l'évidence de se projeter à moyen et long terme. Les gestionnaires d'espaces protégés sont donc amenés, de manière plus ou moins explicite et structurée, à cette exploration du possible et du souhaitable. La prospective offre un ensemble de concepts, de méthode et d'outils pour accompagner, formaliser et exploiter ces projections. En outre, la prospective peut apporter des outils originaux et de nouvelles méthodes d'animation territoriale pour mener une démarche de co-construction, faire participer le public, ou impliquer l'expertise scientifique et les savoirs profanes. Mais cela nécessite que les gestionnaires d'espaces protégés se saisissent d'un outil dont ils ont parfois du mal à cerner la nature et le potentiel. ■

JULIEN VERT - CHARGÉ DE MISSION PROSPECTIVE ET CONCERTATION, MEEDDAT

>>> Mèl: julien.vert@developpement-durable.gouv.fr

Se donner les moyens de construire l'avenir



Prospective et prospective territoriale Un outil d'aide à penser

La prospective n'est pas d'un simple exercice d'anticipation. C'est une façon d'analyser la réalité que l'on entend faire évoluer. C'est une méthode et une attitude. C'est également une manière d'infléchir l'avenir.

La prospective repose sur l'affirmation d'un principe, selon lequel l'avenir n'est pas écrit, il est à construire, à bâtir, c'est une œuvre collective. « Que dois-je faire, ici et maintenant, en balayant les champs du futur? ».

Ainsi, la prospective consiste à penser le temps long pour agir avec plus d'efficacité sur les mécanismes de prise de décision du court/moyen terme. Il existe, en effet, une relation dialectique entre les horizons lointains de la recherche d'une vision partagée, et les horizons proches des processus de décision. Le lointain sert le proche et lui donne une perspective, un sens.

La prospective est une méthode, c'est aussi une attitude. Elle vise à construire un futur souhaité et prenant en compte les contraintes du temps présent ainsi que les tendances identifiées par ce qu'il est convenu d'appeler la prospective exploratoire, tendancielle et contrastée.

Il ne s'agit cependant pas d'un simple exercice d'anticipation. Il faut en effet ancrer la prospective dans la connaissance approfondie de la situation actuelle (produit d'une histoire complexe et spécifique) afin d'éclairer les enjeux. Stratégie et prospective sont deux thématiques étroitement liées: même si des spécificités les différencient fortement et si la prospective ne se limite pas à la préparation de la réflexion stratégique.

À cet égard, la prospective est un outil d'aide à la décision. Michel Godet, auteur du *Manuel de prospective stratégique*, parle d'ailleurs de prospective « stratégique ». Il veut signifier qu'elle nécessite de réfléchir, de se mettre en distance. C'est d'abord un outil « d'aide à penser autrement ». Celui-ci vise en effet à:

1. Analyser de façon approfondie la réalité que l'on entend faire évoluer. Pour ce faire, on observe les tendances à l'œuvre et les contraintes extérieures, qui pèsent lourd sur le territoire. On procède à l'examen des dynamiques internes du territoire en considérant qu'elles sont le fruit d'une combinaison de systèmes, de logiques, d'or-

© SC - PNR Landes de Gascogne



La prospective se situe au-delà de la prévision. Elle s'intéresse au plausible autant qu'au probable, aux trajectoires autant qu'aux équilibres.

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE LANCE UNE ÉTUDE PROSPECTIVE POUR L'ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS DE LOISIRS EN FORÊT.

EN EFFET, LA FRÉQUENTATION DES ESPACES DE LOISIRS, COMME L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS HUMAINES, PEUT IMPACTER LES PAYSAGES DE FAÇON NÉGATIVE. IL EST DONC IMPORTANT DE FAIRE DES CHOIX MAÎTRISÉS AFIN DE RÉGULER LES FLUX. LA MISE EN ŒUVRE DE CES CHOIX REVIENT AU CONSEIL GÉNÉRAL QUI A LA COMPÉTENCE DES ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES. SUR LA PHOTO, LES JOURNÉES DU PATRIMOINE PARC À VÉLO ORGANISÉES EN 2007.

ganisations, de processus. On analyse également les signaux faibles et les phénomènes en émergences, (les faits porteurs d'avenir). Il convient d'être à l'écoute de la réalité, de la rendre perceptible, visible, vivante.

2. Anticiper les changements; c'est-à-dire, aussi, ne pas s'appuyer sur les systèmes culturels d'hier pour construire des politiques publiques pour demain. Faute d'anticiper des « opportunités » pourraient bien disparaître; tandis que, saisies à temps, elles peuvent s'imposer pour tous comme des évidences.

3. Réagir aux changements avant qu'ils n'imposent leur logique et leurs mécanismes de contrainte. Nous savons, en

effet, que face à l'événement il est trop tard pour infléchir la réalité.

4. Devancer les changements en étant « proactif » et anticiper la construction des conditions pour maîtriser les changements.

5. Élaborer collectivement les discours du futur. À moins de ne pas se donner le moyen de comprendre les logiques du changement (déjà présentes, devant nous, en nous), le futur n'est pas une fatalité. Le futur est, avant tout, un construit sociétal. Il peut prendre la forme des représentations partagées des futurs souhaitables: en ce sens c'est un acte politique au sens de la « polis », de la Cité. C'est une œuvre collective, que la notion de projet de territoire donne clairement à entendre.

6. Faire passer les représentations du futur par le filtre de la représentation d'un futur souhaitable parmi une variété de futurs possibles.

7. Transformer la vision d'un futur souhaitable en processus collectifs de nature à engager la réalité dans une voie différente que celle qui existe initialement. En fait à faire en sorte que le futur effectif se rapproche du futur désiré ou souhaité. C'est ce que l'on entend par l'action, à cela près qu'il faut distinguer l'action publique de l'action collective, la seconde enveloppant la première sans se réduire à elle seule.

La prospective territoriale est la forme localisée de la prospective générale. Il n'y a pas de forme spécifique de prospective territoriale au sens conceptuel du terme. Mais la territorialité est un domaine particulier d'application de la prospective qui fait émerger des enjeux particuliers. Il en résulte une tonalité particulière,

notamment par rapport à la prospective d'entreprise. Ainsi, les territoires comme expression localisée de phénomènes de société sont caractérisés par des séquences temporelles longues. Les organisations urbaines par exemple connaissent des évolutions pouvant aller sur des périodes d'un siècle et plus.

La gouvernance territoriale est marquée par l'existence d'une multitude d'acteurs dont les enjeux sont souvent très divergents, à tout le moins sans pilotage unique. À l'image de couches géologiques, un territoire est le résultat d'un lent processus de transformation historique. À ceci près que les territoires produisent et induisent des logiques organisationnelles, des pratiques, habitudes, comportements, dynamiques d'attractivité ou de rejet qui pèsent lourdement sur la capacité à s'adapter à des évolutions extérieures, tels les processus de la mondialisation. Mode localisé d'une formation sociale, les territoires sont de ce fait, en situation de réagir plus ou moins à des pressions du contexte. A contrario, ces pressions peuvent devenir des facteurs de création, d'innovation, de construction. La prospective territoriale prend là toute sa signification. Les questionnements qu'elle suscite, les interrogations qu'elle met en avant, permettent de recréer des scènes publiques, des lieux de débats, de citoyenneté.

En se démarquant des affaires du court terme et de la vie de tous les jours, l'appropriation de la prospective par des collectifs institutionnels proches du terrain, (communautés d'agglomération, pays, collectifs de citoyens...), permet de reposer les questions de fond noyées dans le bruissement du quotidien. «Lever la tête hors du guidon», l'expression revient souvent... Le détour par le long terme permet de poser autrement les pratiques de gouvernance habituelles. La prospective réinterroge les termes du débat public et autorise de ce fait d'insuffler des orientations nouvelles. Le développement durable en est l'exemple type où les acteurs pratiquent bien souvent la prospective sans même le savoir, tel M. Jourdain de la prose. La différence étant que faire explicitement de la prospective permet d'aller plus loin, de systématiser la pensée, de montrer les dysfonctions qui résultent de pratiques non durables, de mesurer l'écart entre ce qu'il conviendrait de et que l'on fait.

User de méthodologie. En intégrant de façon consciente l'activité de prospective, il est possible de s'appuyer sur le très riche corpus méthodologique de ce domaine et de produire plus aisément de la décision stratégique.

Sans déboucher «mécaniquement» sur une activité stratégique, on accroît alors la capacité collective à prendre la bonne dimension des enjeux, à se poser les bonnes questions, à faire l'investigation systématique des possibles, avant de déboucher sur les souhaitables. Il sera loisible ensuite de confronter les pos-

«Utilisez cet outil pour vous projeter dans l'avenir et faire des choix.»

Bulletin du Parc national du Mercantour

ILLUSTRATION DU SCÉNARIO «UNE NATURE TRÈS SAUVAGE» EN MERCANTOUR COMME PRINCIPAL ARGUMENT TOURISTIQUE. CERTAINS SECTEURS SONT EN ACCÈS RÉSERVÉ À DES GROUPES ACCOMPAGNÉS (ICI, LE BOIS D'ESTENC).

sibles et, enfin, de poser les questions de faisabilité et de stratégie, au sens pratique et opérationnel du terme. Rappelons aussi que l'activité de prospective, peut et doit faire l'objet d'une évaluation régulière pour «corriger le tir». La prospective et l'évaluation sont à cet égard les deux volets d'une même pièce, celle d'une gouvernance moderne des territoires.

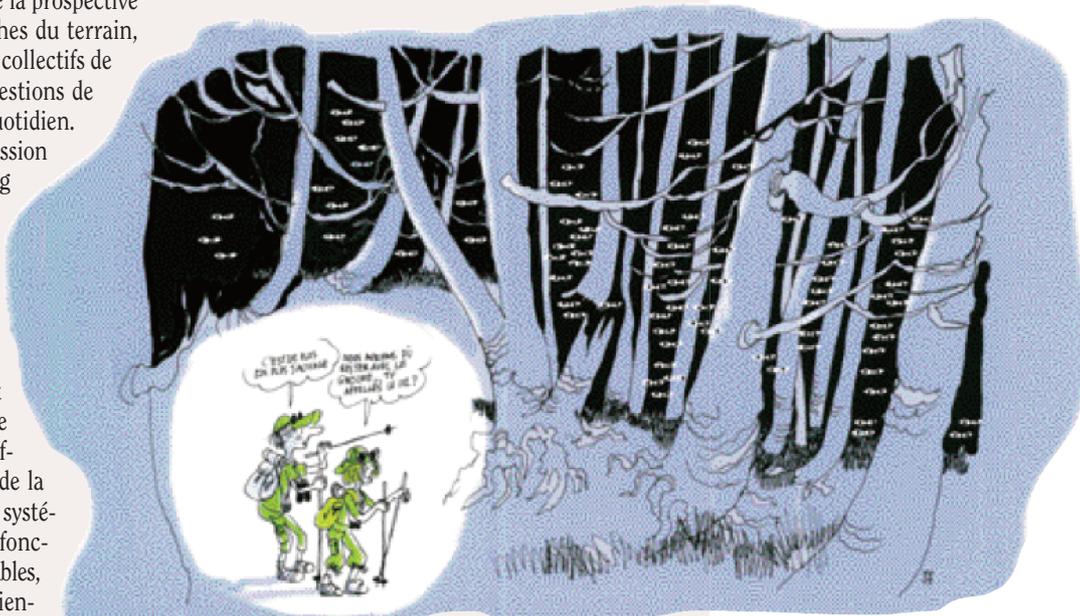
La prospective territoriale renvoie au fond à la démarche de projet et d'intelligence collective. Elle exprime la capacité des acteurs et de la société locale à prendre son destin en main. De ce point de vue, la prospective est un instrument majeur de la gouvernance dans un monde complexe : comme le disait Gaston Berger, l'un de ces fondateurs, plus on roule vite et plus la portée des phares doit être longue. La prospective ? Un outil incontournable de la gouvernance collective par temps de mer agitée... ■

GUY LOINGER - DÉLÉGUÉ DU GEISTEL, SECÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DE PROSPECTIVE RÉGIONALE

>>> Mél : geistel@wanadoo.fr

En savoir plus

Prospective et planification territoriales. État des lieux et proposition. Guy Loinger, Datar, 2005.



En pratique Comment je fais ?

Vous souhaitez vous lancer dans une démarche prospective ? Vous cherchez des appuis ? La mission prospective du ministère en charge de l'écologie peut vous apporter un appui méthodologique, des ressources, une assistance au maître d'ouvrage, des conseils...

Contact : Julien Vert, chargé de mission prospective - Commissariat général au développement durable - Meeddat - 20 av. de Ségur - 75302 Paris 07 SP

Tél : 01 42 19 22 76 - fax : 01 42 19 17 71

>>> Mél : julien.vert@developpement-durable.gouv.fr



La prospective attitude

Se faire accompagner par un professionnel

Animer la démarche prospective en interne, ou se faire accompagner d'un professionnel? Quoi qu'il en soit, une chose s'impose: on ne s'improvise pas prospectiviste. L'exercice suppose la maîtrise de savoirs et de savoir-faire. Le choix du pilote d'une telle démarche est un gage de réussite.



© MT - Phovoir

La prospective? Oui. Reste à savoir comment... Qui anime la démarche? Avec quelle légitimité? Plusieurs raisons plaident pour confier l'animation d'une telle démarche à un spécialiste. Il peut s'agir d'un bureau d'études extérieur, d'un prospectiviste œuvrant au sein de l'entité publique, d'un organisme de recherche partenaire de la démarche, mais toujours, la méthodologie à mettre en œuvre suppose de s'appuyer sur un champ de compétences précis doublé d'un professionnalisme rigoureux.

Dans une démarche prospective, un bureau d'études s'avère être un partenaire efficace.

Ouvrir la discussion. Pour Julien Vert, chargé de mission prospective et concertation au ministère en charge de l'environnement, une telle démarche suppose tout d'abord d'être en capa-

cité d'ouvrir la discussion. «La prospective mobilise un ensemble de cadres de référence, de méthodes et d'outils qui, sans être extrêmement complexes, présentent tout de même une certaine spécificité. La maîtrise de ce bagage est indispensable pour conduire des démarches rigoureuses et intéressantes. L'enjeu est de réussir à ouvrir suffisamment la discussion sur un large panel de futurs possibles tout en s'assurant que ces visions de l'avenir sont cohérentes et instructives». Xavier Poux, prospectiviste au cabinet Asca, confirme: «Certes, il existe des ouvrages méthodologiques sur la prospective. Ils montrent comment organiser les variables d'un système et comment les classer à partir de grilles d'analyse. Mais le savoir-faire réclamé pour conduire une démarche de ce type inclut une part d'expertise et d'expérience. Or, les experts qui interviennent dans

les espaces naturels connaissent - sans doute mieux que nous - les variables qui agissent directement sur le système régissant leur territoire. Cependant, ils sont souvent désarmés

quand il s'agit d'extrapoler et de changer d'échelle. C'est ainsi qu'on observe des raccourcis dans l'analyse. Ils conduisent à faire un lien direct entre ce qui se passe sur un site et le niveau mondial. Pour ne donner qu'un exemple, il n'est pas rare qu'on établisse un lien entre le type d'agriculture mené sur le territoire et la question de la faim dans le monde. Or, la liaison n'est pas si directe; l'échelon mondial n'a pas directement de conséquences locales; il y a beaucoup d'échelons intermédiaires.

En fait, la difficulté est de choisir la bonne échelle d'analyse, celle en rapport avec l'objet géré. Or, les prospectivistes ont reçu une formation *ad hoc*. Dans le même ordre d'idée, l'expertise de ces professionnels leur permet d'identifier les dynamiques de temps. C'est-à-dire de raisonner au futur en tenant compte des évolutions économiques et culturelles. Retenons que si la prospective est une école de rigueur, elle réclame également des savoirs et savoir-faire spécifiques qu'il ne faut pas sous-estimer».

Maîtriser la synthèse. Julien Vert va plus loin. Pour lui, le prospectiviste joue également un rôle majeur d'intégration. «Une démarche de prospective sera d'autant plus enrichissante

LA VALLÉE DE LA HAUTE SOMME, PRÈS DE FRISE. DANS LA DÉMARCHE PROSPECTIVE FRESNE 2030 (CF. PAGE 19 ET SUIVANTES), CETTE PARTIE DE LA VALLÉE A DÉVELOPPÉ, SELON LES SCÉNARIOS, DES VISAGES DIFFÉRENTS : ZONE DE PÊCHE TOURISTIQUE, PARC NATUREL RÉGIONAL, IMPLANTATION DE PRESTATAIRES DE LOISIRS SPORTIFS DE NATURE. LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SOMME PRÉVOIT, À TERME, D'Y ÉTENDRE SON ACTION EN MATIÈRE DE GESTION ET DE VALORISATION DES ESPACES NATURELS, EN CONCERTATION AVEC LES COMMUNES ET LE CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE.

qu'elle parvient à intégrer une large gamme d'acteurs et de savoirs. L'animateur de la démarche doit être capable, en particulier, de mobiliser des connaissances scientifiques pluridisciplinaires et des savoirs profanes».

«Mais aussi, renchérit Xavier Poux, nous usons de notre capacité de synthèse pour faire le lien entre ce qui a été dit et ce qui a été entendu. Nous travaillons sur l'image formalisée des scénarios d'avenir. La méthode utilisée est en lien direct avec la gestion des processus de groupe. Nous sommes des intégrateurs mais également des catalyseurs de création puisque la synthèse va au-delà de la somme des propositions individuelles. Pour oser une métaphore, il en est ici comme dans le domaine de la musique : les règles nous aident à être créatifs».

Gérer les conflits. «Les démarches de prospective sont naturellement conduites sur des sujets ou des territoires à forts enjeux, développe Julien Vert. Le plus souvent, elles font face à des situations d'intérêts divergents, voire de conflits. L'un des objectifs de la prospective vise à prendre du recul par rapport aux oppositions immédiates afin qu'un dialogue sur les futurs possibles puisse s'établir. L'animation de la démarche par un intervenant extérieur est à même de faciliter ce processus». Et Xavier Poux de souligner : «Le prospectiviste apporte une neutralité méthodologique. Il porte le cadre. Un cadre garant notamment de l'égalité des participants. En tant que médiateur, et pour aller au-delà des enjeux de pouvoir, nous aidons à l'analyse des variables afin de tester les conditions de la mise en œuvre des scénarios d'avenir proposés».

Garant de l'équilibre. «Une bonne prospective porte trois composantes : l'esprit d'aventure, l'esprit de rigueur, l'esprit de démocratie.» Citant Vincent Piveteau¹, le consultant du cabinet Asca explique qu'il faut toujours gérer l'équilibre entre ces trois piliers. «C'est notre rôle, dit-il. La méthode et la démocratie nous en avons parlé, elles sont essentielles. L'aventure, c'est le fait de favoriser les expressions taboues ailleurs. Du reste, il y a une forte interaction entre le fait de favoriser l'expression des personnes et celui de leur demander une argumentation construite.

En effet, très souvent, on fait de la prospective pour construire des visions partagées sur l'avenir d'un territoire. Il faut donc organiser l'expres-

sion de différentes images. Il faut s'autoriser à penser des choses que, souvent, pour des raisons politiques ou culturelles, on a beaucoup de mal à exprimer.

Il existe deux grandes écoles de prospective. La première consacre une approche dans la lignée des travaux de Michel Godet, professeur au Conservatoire national des arts et métiers. Cette approche est basée sur des modèles et une méthode requérant une forte technicité et une formalisation très encadrée. Mais le rôle d'un prospectiviste peut aller plus loin et s'inscrire dans l'interface environnement et sciences sociales. En effet, en étant trop technique, on risque de n'intéresser qu'une certaine catégorie de population, familière des matrices et des grilles d'analyse.

Pour ma part, je mobilise des supports plus visuels, des dessins, des photos qui permettent à tout un chacun de se saisir du sujet traité».

Choisir un pilote. Mais alors, comment choisir celui à qui l'on confiera la responsabilité d'animer une démarche prospective ? Sur quels critères le choisir, l'évaluer ? Pour Julien Vert, «il est d'abord indispensable, tant l'exercice est difficile, de privilégier un animateur disposant d'une solide expérience d'accompagnement de démarches prospective dans une large gamme de contextes.

On regardera par ailleurs que l'homme (ou la femme) *ad hoc* maîtrise le vocabulaire et les concepts de la prospective. On vérifiera sa capacité à mobiliser les outils nécessaires à une telle démarche de concertation, et l'adéquation de ceux-là avec les objectifs et le contexte». Xavier Poux ne le contredit pas, il insiste seulement sur la culture générale nécessaire au prospectiviste. «Un tel métier oblige aussi à connaître, ou du moins avoir une idée, des études à long terme sur le changement climatique, sur la démographie... ■

MOUNE POLI

>>> Méls : xavier.poux@asca-net.com
julien.vert@developpement-durable.gouv.fr

1. Vincent Piveteau dans *Prospective et territoire ; apports d'une réflexion sur le jeu*. Cemagref, 1995.

La prospective plurielle

La prospective explore un espace dans lequel les incertitudes sont irréductibles mais ne doit pas pour autant tomber dans l'élucubration. Il s'agit donc d'élaborer méthodiquement, puis de mettre en discussion de manière structurée, un ensemble de conjectures sur un système donné.

Au-delà de ce socle commun, on observe une grande diversité des démarches de prospective qui s'explique par quatre grandes lignes de différenciation :

Prospective « chaude » contre prospective « froide ». La distinction repose ici sur l'ob-

jectif de la démarche. Celle-ci peut, principalement, viser la mobilisation d'un territoire ou d'un réseau d'acteurs. La prospective devient alors outil de concertation. Différemment, son but peut ambitionner la connaissance fine des dynamiques d'évolution future du système. La prospective mobilisera alors fortement l'expertise scientifique. **Articulation** avec la décision stratégique. Une démarche prospective peut en effet avoir un lien très étroit avec la décision et la planification stratégique qu'elle vise à éclairer ou, au contraire, être largement en amont ou détachée de tout enjeu stratégique.

Degré d'ouverture de la démarche. D'une prospective en chambre impliquant un groupe restreint de décideurs et d'experts jusqu'à une démarche largement ouverte à la participation du public, plusieurs types d'approches sont possibles.

Démarche exploratoire ou normative. On peut en effet choisir de construire différentes trajectoires futures d'un système à partir de son évolution passée et de son état présent (démarche exploratoire, dite de *forecasting*) ou à l'inverse partir d'images différenciées du système dans l'avenir et reconstruire le cheminement qui y conduit (démarche normative, dite de *backcasting*).

Positionner correctement le curseur pour ces quatre grandes variables permet d'élaborer des démarches de prospective qui répondent au mieux aux objectifs, aux enjeux et au contexte du terrain. La prospective apparaît ainsi comme un outil particulièrement souple et pertinent pour les gestionnaires d'espaces protégés. ■

EMMANUELLE LEBLANC - CHARGÉE DE MISSION
FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE

JULIEN VERT - CHARGÉ DE MISSION PROSPECTIVE ET
CONCERTATION, MEEDDAT

>>> Méls :
eleblanc@parcs-naturels-regionaux.fr
julien.vert@developpement-durable.gouv.fr



Le diagnostic territorial, première étape vers

Le Pays gapençais projette l'avenir à travers un diagnostic territorial

Un diagnostic territorial permet de construire, ensemble, les représentations spatiales du territoire pour élaborer un projet qui dépasse les intérêts individuels et concrétise des choix collectivement assumés. Un tel exercice peut préparer une démarche de

**prospective territoriale.
Mode d'emploi appliqué
au Pays gapençais.**

Pays gapençais, 2007. L'actualité territoriale, ce dont tout le monde parle, c'est le projet Diamont, conduit par le Cemagref dans le cadre d'un programme Interreg III espace alpin. Et si les langues vont bon train, c'est qu'il s'agit d'inventer l'avenir. L'exercice, de diagnostic territorial, est destiné à dégager avec les acteurs du Pays les conditions qu'il convient de respecter afin de répondre aux enjeux de durabilité de leur territoire. Et, bien sûr, de définir les exigences qui en découlent. Bref, de construire le futur à partir d'une vision de l'espace.

Dans le contexte local, le diagnostic territorial s'est imposé comme une nécessité car la charte du Pays gapençais, établie en 2005, insiste sur le fait d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel du territoire. Elle souligne, aussi, le besoin de mener une réflexion transversale et concertée sur l'aménagement de l'espace de l'ensemble du Pays gapençais. Ceci afin de mieux valoriser ce patrimoine et de donner une traduction concrète à ses objectifs environnementaux. Par ailleurs, la préparation en cours d'un schéma de cohérence territoriale (Scot) de l'aire gapençaise nécessite d'aborder la dimension spatiale des enjeux du développement socio-économique et environnemental. Il soulève la question des coopérations à développer, les communes ou intercommunalités locales ne pouvant répondre seules à ces enjeux, du moins sans travailler avec la ville-centre.

La démarche proposée par Diamont s'appuie sur la mobilisation d'indicateurs de durabilité et sur l'analyse d'outils, censés répondre à des questions de durabilité des territoires alpins. Elle vise à repérer les principaux dysfonctionnements ou tensions auxquels ces territoires sont soumis, puis à cibler les bons outils et les bonnes pratiques aidant à trouver des solutions pour les atténuer.

Associant les acteurs du Pays gapençais à l'exercice, il s'agissait de leur fournir des outils et méthodes leur permettant de mieux identifier et de mieux raisonner des actions à mener face à des enjeux de durabilité. Deux phases ont successivement été conduites, afin d'établir le diagnostic.

La première a consisté à analyser le développement spatial du Pays gapençais. Il convenait de poser la question des pressions sur l'espace et de la façon dont elles



UN ATELIER DE TRAVAIL AVEC LES ACTEURS DU PAYS GAPENÇAIS.

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL S'APPRÉHENDÉ À TRAVERS UNE VISION DE L'UTILISATION DE L'ESPACE.



© Aups - wikipedia

Le diagnostic de territoire a pour double fonction de formuler un jugement et d'accompagner le changement.

peuvent être maîtrisées. Ainsi, par exemple, cette étape a permis de souligner quels effets induisait la polarisation des emplois sur Gap. De même, elle a permis de mettre en évidence la prise en compte insuffisante des complémentarités fonctionnelles entre la ville-centre, sa périphérie et les espaces ruraux plus éloignés.

Mais elle a également fait ressortir que le Pays gapençais bénéficie de deux atouts liés : sa forte attractivité démographique, et la présence de deux richesses à valoriser, à savoir l'espace et le cadre de vie. En effet, l'attractivité de ce territoire tient à ses paysages ainsi qu'à son ambiance rurale, qui offrent un cadre de vie prisé et des

la prospective ?

espaces de récréation à la population tant résidente que saisonnière. On conclura que le développement du Pays gapençais est lié à sa capacité à pérenniser et à maîtriser l'accueil de la population et des activités économiques tout en ménageant l'espace et les paysages ; pour le bénéfice réciproque de Gap et du reste du territoire.

La phase suivante a consisté à poser des jalons en vue de développer des collaborations sectorielles territorialisées, des mutualisations de moyens ou des mises en réseau. Ceci tant il est vrai que la mise en œuvre de divers outils de développement et d'aménagement gagne à être raisonnée à l'échelle de l'ensemble du Pays gapençais. C'est ainsi, par exemple, qu'il a été évoqué la création d'une agence de réservation touristique travaillant avec le comité département du tourisme. Cette initiative devrait permettre de porter la promotion des différents opérateurs du tourisme, afin que l'ensemble du Pays gapençais puisse en bénéficier.

Les enjeux environnementaux. Certes le diagnostic s'est concentré avant tout sur le développement socio-économique du Pays gapençais. Cependant la réalisation de ce travail n'a pas manqué de toucher les enjeux environnementaux. Comment, en effet, établir un schéma de cohérence territorial, et dégager une vision partagée du développement, sans se fonder sur sa durabilité ? Effectivement, les questions liées à la préservation de la biodiversité ou au développement de pratiques sportives de plein air n'ont pas été les plus mises en avant. Cependant les interrogations concernant la valorisation des potentialités forestières ou la consommation de foncier pour la résidence ou les activités économiques ont été au cœur des débats.

Pour exemple, on citera comment le rachat de parcelles à préserver dans les zones NAF (non aménagées et susceptible de l'être) a été évoqué. Ceci afin de les soustraire à une consommation d'espace. Le financement envisagé étant celui de la commune de Gap, avec l'aide de l'établissement public foncier régional.

Dès lors, un diagnostic de ce type peut préparer une démarche de prospective territoriale. En effet, il permet de dégager des visions partagées par divers acteurs du territoire et susceptible de déboucher sur un projet d'avenir construit en commun. ■

VINCENT BRIQUEL - CEMAGREF - UNITÉ DE RECHERCHE
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES MONTAGNARDS

>>> Mél: vincent.briquel@cemagref.fr

En savoir plus

« Éléments de démarche pour les diagnostics de territoire », V. Briquel, J.-J. Collicard, M.-P. Arlot, *Ingénieries-EAT* n° 52, décembre 2007, p. 61-64.



Éva

Parcs : ils créent un logiciel évaluer la charte d'un parc naturel régional

Classés pour une durée de douze ans, les Parcs naturels régionaux doivent répondre à des obligations en termes de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de leur charte. Aussi, souhaitant les accompagner sur cette question stratégique, la fédération des Parcs, soutenue par le ministère en charge de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et appuyée par un groupe de Parcs, a d'abord élaboré une méthode et déployé les formations ad hoc.

Après une étude des besoins un groupe de travail, impliquant une dizaine de parcs fortement investis et animé par la fédération, a été constitué afin de créer un logiciel adapté : c'est ainsi qu'est né Eva. Outil de pilotage en continu de la mise en œuvre de la charte, adaptable à tous les Parcs, Eva permet de capitaliser des éléments de suivi et d'évaluation et ainsi d'améliorer la lisibilité des actions du parc et de ses partenaires dans le cadre de la charte. Un fois développé, il permettra la saisie et l'analyse de l'ensemble de l'information relative à la programmation, au suivi et à l'évaluation de la charte : de ses objectifs opérationnels jusqu'aux phases d'actions.

Il rendra possible une description et une analyse dynamique et croisée, appuyée par des indicateurs définis par chaque parc. Différents modules donneront aux équipes de parcs la possibilité de piloter et d'évaluer l'ensemble de la mise en œuvre de la charte. Ces modules concernent : le suivi et l'évaluation, le suivi financier, le suivi des ressources humaines, la cartographie, l'import et l'export de données.

Eva est actuellement en test dans trois parcs pilotes (Monts d'Ardèche, Forêt d'Orient et Pyrénées catalanes). Les Parcs engagés par convention avec la fédération pourront l'utiliser dans sa version consolidée, dans le courant du deuxième semestre 2009. Sa forme sera celle d'un extranet, chaque parc disposant de son espace personnel sécurisé dans Eva.

Cette réalisation constitue une première à l'échelle nationale en termes de démarche collective et de mutualisation pour la création d'un outil commun d'évaluation. Elle illustre le bénéfice d'un travail en réseau. Elle a remporté un franc succès auprès des parcs puisque trente d'entre eux (sur quarante-cinq) se sont portés volontaires pour financer et disposer de cet outil.

Ce programme témoigne de l'attachement des parcs naturels régionaux à une évaluation en continu, tout au long des douze ans de leur classement, de la mise en œuvre de leur charte. De fait, ce système permettra une analyse rétrospective et actuelle de la mise en œuvre de la charte, socle sur lequel le parc pourra s'appuyer s'il souhaite mener une démarche prospective. ■

OLIVIA FAVRE

CHARGÉE DE MISSION ÉVALUATION - FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

>>> Mél: ofavre@parcs-naturels-regionaux.fr



Beaucoup d'énergie. Pour rien ?

Le Parc naturel régional de Loire Anjou Touraine a failli enterrer ses choix.

Pour ou contre l'éolien ? Le Parc naturel régional de Loire Anjou Touraine souhaitait simplement prendre en compte la question de l'énergie¹. Mais, parce qu'il était l'initiateur de ce débat, il s'est trouvé, presque malgré lui, plongé dans la prospective. En effet, pour sortir de la controverse houleuse et stérile sur l'énergie éolienne, l'idée est née d'avoir une vision globale des enjeux énergétiques du territoire à l'horizon 2050 (à cette date la France s'est engagée ce que ses émissions de carbone soient divisées par quatre). L'étude prospective passait par une phase d'élaboration de trois scénarii d'avenir.

Or, là, tout se complique. Enthousiastes pour cette démarche, les élus du parc choisissent le scénario le plus ambitieux. Plutôt que le « laisser faire », qui mettait la société en péril, ou encore le scénario « l'énergie, facteur de développement économique », qui portait la dimension sociale mais s'intéressait trop peu au pilier environnemental du développement durable, les élus retiennent le scénario « facteur 4 ». À la grande surprise d'ailleurs du bureau d'étude.

Flamme sans lendemain ? Il est vrai que, confrontée aux actions à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif, l'enthousiasme de cette décision s'est rapidement effrité. En effet, sans changement du niveau de vie des habitants, cette hypothèse réclamait tout de même de profondes mutations de la société. Pour exemple cette mesure levier : moins d'un véhicule par foyer. En milieu rural, une telle orientation demande un courage politique fort pour l'assumer. Plus globalement, la mise en pratique du projet générerait des propos difficiles à entendre par les élus locaux.

C'est ainsi que, sans renier les choix éthiques, la démarche prospective s'est mise à évoluer dans un autre climat, plus circonspect. Emploi, pouvoir d'achat, liberté, la majorité des élus s'est retranchée derrière un principe de réalité. Et, alors que les choses avaient démarré dans une ambiance d'inventivité, elles s'inscrivaient tout d'un coup dans un temps long, très long : « tout ça, c'est pour 2050 » ; « on laisse le parc à ses utopies et chacun gère au mieux les problèmes du quotidien ».

Heureusement, tous n'avaient pas baissé les bras.

Face à l'ampleur de la tâche, qui à ce stade ne s'intitu-

On ne mobilise pas des dizaines de personnes sur un exercice de prospective juste pour se faire plaisir. Si la démarche ne se traduit pas politiquement, elle n'est qu'un jeu d'experts, sans grand intérêt.

>>> Mél : f.busnot-richard@parc-loire-anjou-touraine.fr

DANS LA DÉMARCHÉ PROSPECTIVE SUR LE SCHEMA ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LOIRE ANJOU TOURAINE, LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE EST UNE DES PRÉCONISATIONS PREMIÈRES.



1. Une bonne trentaine de parcs ont mené de tels diagnostics, études ou schémas sur l'énergie et le changement climatique. Ce thème, par les débats qu'il suscite sur ses évolutions possibles, favorise le recours aux démarches prospectives pour le traiter. En savoir plus : Philippe Moutet >>> pmoutet@parcs-naturels-regionaux.fr

lait pas « Prospective » mais juste « Schéma énergétique de territoire », tout avait été fait, dès le début, pour informer et solliciter les acteurs locaux ; partie prenante par ailleurs de la mise en œuvre des actions. Présentée au grand public, l'étude a été défendue par les élus les plus motivés. C'était en février 2007. Le scepticisme régnait dans l'assemblée.

Ceux qui y croyaient vraiment savaient qu'il faudrait encore se battre pour défendre le projet.

À ce stade, une première conclusion s'impose. Elle touche au risque, avec la prospective, d'aboutir à des scénarios qui vont au-delà de ce qu'on imaginait, pis encore... à l'encontre du sens souhaité.

Et pourtant ! On ne mobilise pas, pendant plus d'un an, des dizaines de personnes sur une telle démarche, juste pour se faire plaisir. Si l'exercice ne se traduit pas politiquement, il n'est qu'un jeu d'experts, sans grand intérêt.

Heureusement, un élément déclencheur allait venir de l'extérieur. Le « Grenelle de l'environnement » allait permettre, de juin à décembre 2007, de faire changer les mentalités.

Si le « Grenelle de l'environnement » arrivait aux mêmes conclusions que les nôtres, chacun pouvait tirer une fierté d'avoir eu une longueur d'avance sur le sujet. La situation se renversait : le schéma énergétique n'était plus en ballottage, bien au contraire.

Cependant, une chose est sûre, sans le « Grenelle de l'environnement », le travail de prospective aurait probablement eu des difficultés à sortir de l'exercice de style. Pourtant, ce n'était pas une réflexion à huis clos entre scientifiques. Élus, associations et professionnels ont collaboré au projet.

Faire de la prospective, c'est regarder en face nos potentielles erreurs, c'est risquer de contrarier des habitudes, des projets, de générer des craintes. Sans courage politique, inutile de se lancer. Mais, surtout, retenons que la prospective n'est possible que par l'adhésion du plus grand nombre qui donne le crédit à toute démarche. L'idéal, c'est de jouer le jeu de la démocratie participative. ■

FLORENCE BUSNOT-RICHARD

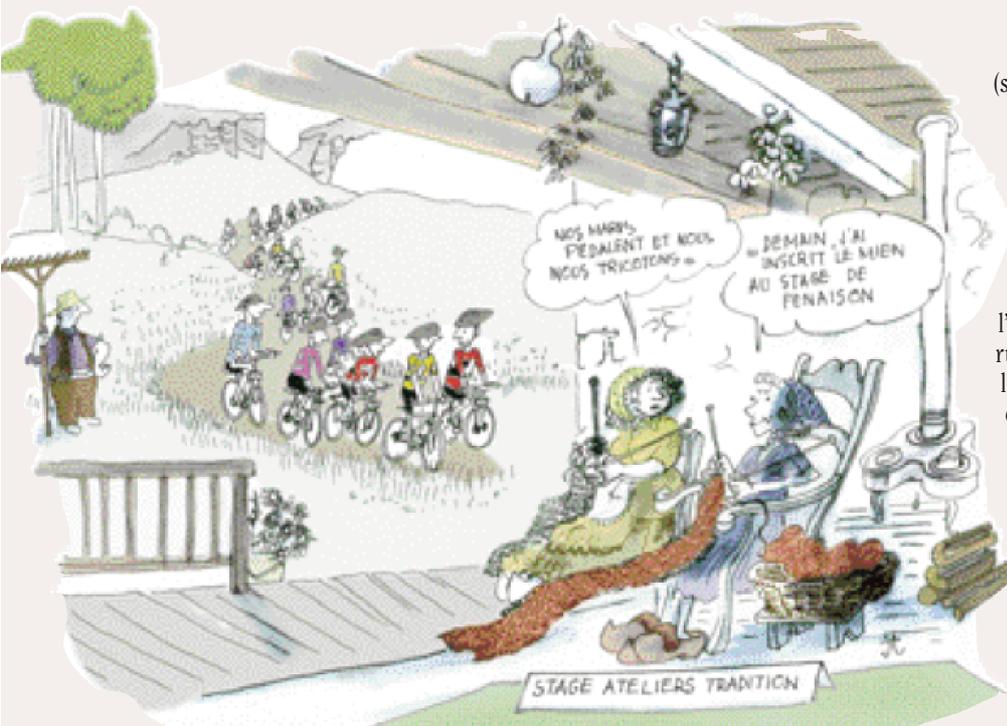
CHARGÉE DE MISSION INGÉNIERIE DE L'ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIES
PARC NATUREL RÉGIONAL DE LOIRE ANJOU TOURAINE

Revisiter « la fréquentation des espaces naturels » en se projetant à vingt ans avec les personnes qui construisent aujourd'hui les conditions de l'ouverture de ces espaces, c'est le pari lancé par la démarche Frenes 2030¹. Ce pari est celui d'une prospective dite chaude, centrée sur un processus d'animation collective. Un exercice qui s'est construit sur une démarche créative, imaginative et valorisant l'expertise empirique des acteurs en situation. À l'inverse d'une approche par le pôle froid faite de dire d'experts ou de scientifiques et basée sur la construction de modèles.

La prospective en actions

Fréquentation horizon 2030

Les acteurs de trois territoires veulent infléchir l'avenir. Méthode pour une recherche-action.



© Jean Toche, 2007

Trois territoires pour une expérience : Frenes 2030¹. La prospective « chaude » en action ! Le Parc naturel régional des landes de Gascogne, la vallée de la Somme et le Parc national du Mercantour, se sont ainsi livrés, depuis mai 2006, à un exercice sur la fréquentation des espaces naturels. Le processus consistait à se projeter en 2030 pour imaginer les futures pratiques de loisirs, les paysages, le cadre de vie, les conflits d'usage, le prix du transport, le pouvoir d'achat, etc. Sur chaque territoire, le travail a été piloté par des groupes d'acteurs locaux, désireux d'animer une nouvelle réflexion collective sur cette question². La méthode retenue avait pour but d'engager des rencontres entre différentes cultures d'actions³, en amont de la gestion des conflits d'usage ou des projets d'aménagement. La qualité d'écoute visait à l'expression des peurs, des idéaux. Il s'agissait également de montrer la nature pluri-dimensionnelle de la problématique « fréquentation ». Enfin et surtout, il fallait susciter une réflexion collective pour partager les visions d'avenir sans nier les divergences d'intérêt. Pour cela, des groupes locaux de différentes cultures

1. Fréquentation des espaces naturels études scénarios pour 2030.
2. L'équipe chargée de la coordination est constituée de quatre intervenants : Charlotte Michel - Usages et territoires, Célia Barbosa - INDL, Patrick Moquay - Cemagref, Sébastien Treyer - L'étude a été portée par l'Institut national du développement local, le ministère des Sports et celui en charge de l'environnement.
3. Logiques d'actions portées par les différents acteurs. Elles résultent de leur histoire collective et forgent une culture déterminant et motivant leur façon d'agir.

(sport, écologie, tourisme, agriculture, politique...) ont été initié à la prospective. Chaque participant a croisé ses réseaux avec ceux des autres pour définir une liste de personnes (entre 15 et 20 par territoire) ; puis a mené des entretiens avec celles qu'il connaissait le moins. Un intervenant extérieur accompagnait cette démarche. L'occasion était offerte d'échanger sur les visions d'avenir : l'évolution du climat, les relations sociales en monde rural, les déplacements ville-campagne, l'accès au loisir... Le thème de la fréquentation se prête particulièrement bien à l'exploration globale du devenir des territoires.

Ces réflexions se sont poursuivies lors des présentations des scénarios aux acteurs. La liberté des échanges a été d'autant plus appréciée du fait de l'hétérogénéité du public : élus, commerçants, agriculteurs, sylviculteurs, chasseurs, pêcheurs, professionnels de loisirs, membres d'association, citoyen, personnels des parcs régionaux ou nationaux et des collectivités locales...

La méthode se voulait facile à mettre en œuvre, souple et économe, efficace. Elle a connu aussi quelques contraintes et limites.

La charge de travail demandée aux membres des équipes locales a été vécue comme importante. Pour autant, se limiter à une petite vingtaine d'entretiens a été difficile. Un accompagnement extérieur (au minimum) s'est révélé nécessaire pour apporter une base de technique prospective et guider les équipes.

Par ailleurs, l'utilisation des résultats dans d'autres démarches participatives (charte, animation de commission, Sage, projet de territoire) ne se réalise pas spontanément. Les équipes doivent anticiper bien en amont pour exploiter au mieux les scénarios et la dynamique collective lancée : se demander dans quelles démarches, à quel titre et de quelle façon ces scénarios vont continuer à alimenter des réflexions ancrées dans l'action.

Pour allier simplicité de l'approche, rigueur et pertinence, l'équilibre reste subtil à trouver. ■

CHARLOTTE MICHEL

INGÉNIEURE CONSEIL, USAGES ET TERRITOIRES

>>> Mél : michelterritoires@free.fr



Ils en témoignent Frenes Frenes

Ils ont essayé les plâtres en se lançant dans la démarche Frenes 2030 (fréquentation des espaces naturels études scénarios pour 2030, voir page précédente). Quelles leçons en tirent-ils ?



PIERRE COMMENVILLE EST DIRECTEUR ADJOINT DU PARC NATIONAL DU MERCANTOUR. IL A SUIVI LA DÉMARCHE FRÈNES 2030 DE BOUT EN BOUT, DE JUIN À NOVEMBRE 2006.



© Fabien Rosa - PN Mercantour

SITUÉ AU CŒUR DU PARC NATIONAL DU MERCANTOUR, LE HAMEAU DE BARELS A FAIT L'OBJET D'UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE POUR LE DEVENIR DES CONSTRUCTIONS ACTUELLEMENT À L'ABANDON. LA RÉHABILITATION EN RÉSIDENCE SECONDAIRE EST UNE PISTE SOUVENT PROPOSÉE PAR LES PROPRIÉTAIRES.

PASCALE PARSIS EST RESPONSABLE DU SERVICE DES SPORTS AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SOMME (80).



Si c'était à refaire nous recommencerions, parce que cette démarche prospective a eu des incidences positives. Tout d'abord, elle a permis de faire émerger le débat collectif. Les gens s'expriment et prennent en compte les préoccupations des autres. L'exercice donne une attitude d'ouverture. Ce n'est pas rien. Et je ne parle pas de l'impact sur notre travail de technicien. Aujourd'hui nous connaissons mieux les acteurs du territoire, leurs enjeux respectifs, le rôle qu'ils peuvent jouer dans l'évolution du département. Nous avons repositionné la problématique des sports de nature sur laquelle nous travaillons dans un contexte plus large. En bref

« Ne parlons pas de prospective »

Pierre Commenville

La prospective est une démarche assez cérébrale. Il faut lui consacrer un temps suffisamment long pour permettre une densité d'échange. Mais surtout, il faut que ce temps soit bien limité : une date, un objectif précis. Et pour cela, un véritable animateur est nécessaire, dépositaire d'une méthodologie et ayant la capacité politique de tirer derrière lui des groupes de réflexion. Je veux dire que cet animateur doit être suffisamment reconnu par le système, il doit être au cœur des procédures en jeu. Sur la thématique de la fréquentation des espaces naturels par exemple, une Cdesi (commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature) a une meilleure légitimité qu'un parc national. Par ailleurs, la démarche est très formatrice. Nous avons acquis des savoir-faire qui nous ont permis, par exemple, de faire aboutir un projet de médiation territoriale. Il s'agissait du devenir d'un hameau, qui, au cœur du parc, connaît des conflits d'intérêt. Après cette démarche prospective, nous avons su aborder la question pour en sortir avec une vision collective. En effet, nous-mêmes, acteurs du parc, nous nous étions enrichis de questionnements nouveaux et nous avons ouvert les yeux sur la complexité de la réalité. Personnellement, j'ai plus appris sur la sociologie, la politique et l'économie de mon territoire que dans n'importe quelle formation.

Nous avons compris également la nécessité d'initier toute réflexion stratégique par des questions de prospective. Nous nous sommes rendu compte à quel point il est important de ne pas se laisser enfermer dans les grandes tendances mais, à l'inverse, d'envisager de créer des ruptures, de sortir des strictes limites de notre territoire pour regarder ce qui, en périphérie, peut nous influencer. C'est ainsi que nous abordons la charte du parc. Nous allons réutiliser ce qui, dans la structure de notre réflexion, nous a permis de relever les grandes variables de l'avenir. « Quelle sera la mobilité ? Quelle sera la population ? Quel sera le secteur économique dominant, les demandes sociales de loisirs ? » Dans les petits groupes de travail, l'animateur aura ces incertitudes pour repères. Elles vont lui permettre d'animer le débat.

Nous sommes en train de construire une charte européenne de tourisme durable avec les tours operators de notre parc et nous préparons une candidature au patrimoine mondial de l'Unesco. Pour tous ces projets, nous avons vu l'importance de parler du futur. En revanche, nous avons appris aussi à se méfier du mot « prospective ». Il fait peur. Parlons de scénario par exemple, parlons avec des mots simples. ■

>>> Mél: pierre.commenville@mercantour-parcnational.fr

« Nous aurions pu mieux faire »

Pascale Parsis

nous avons acquis une vision globale et dynamique de notre territoire. Pourtant, nous aurions pu tirer davantage de bénéfices. En effet, nous nous sommes lancés dans l'aventure comme on saisit une opportunité, sans but précis. Nous débutons une réflexion sur la mise en place de la Commission départementale des espaces sites et itinéraires et nous avons pensé que cette démarche pouvait nourrir notre pensée. En réalité, nous ne savions pas vraiment où nous allions. Avec un objectif bien défini, un projet concret et clairement identifié, nous aurions été plus productifs.



« Des nouvelles lunettes, non pour prévoir mais pour choisir »

Frédéric Gilbert

À travers la démarche prospective, nous escomptions réouvrir le dialogue afin de gérer collectivement ce territoire en mutation. Le choix de la thématique nous a plu : tout usager de l'espace a quelque chose à dire sur la fréquentation. Nous ne nous sommes pas trompés en nous enthousiasmant pour cette démarche.

Nous avons pu observer le changement de posture des participants. C'est un peu comme s'ils avaient chaussé de nouvelles lunettes. D'ordinaire, chacun a tendance à voir le monde à travers son prisme professionnel ou culturel ; or là, le forestier, le pro du tourisme, le chef d'entreprise, l' élu, le gestionnaire d'espace naturel, le scientifique... ont dû prendre en compte la complexité sociale, où tout est dans tout. Partis de la fréquentation, ils ont fait des choix sur les formes d'urbanisation, de culture, agriculture, logement, emploi, transport. En identifiant les variables locales, ils ont déterminé les leviers sur lesquels il est possible d'agir afin d'influencer le cours de l'avenir. C'était très riche, y compris pour la charte du parc, alors en révision, pour laquelle nous avons pu recueillir des éléments.

Il faut quand même avouer qu'une telle démarche ne va pas sans risques. Tout d'abord, question de méthode, même si la matière est avant tout subjective - puisqu'humaine - il convient d'adopter une rigueur scientifique. Le tout pour éviter de blesser dans le champ de l'imaginaire. Faute de quoi on projette ses peurs. Nous avons failli en faire les frais. Lors de la première présentation des trois scénarios d'avenir qu'une petite équipe avait élaboré à partir des entretiens, nous avons fait un flop. Une douche froide !

RALLYE CANOË NATURE DANS LE MARAIS DE TIRANCOURT (VALLÉE DE LA SOMME) LORS DE LA FÊTE DE LA NATURE 2008.

Nous travaillerions également sur le choix des acteurs sollicités pour les entretiens. Leur nombre est forcément très limité. Il faut donc approfondir la question : Qui est qui, qui représente quoi ? Sur un territoire départemental, les enjeux sont vastes et complexes. Cela mérite une réflexion fine. Autre chose : nous approcherions différemment la méthode. Après les interviews, les scénarios ont été construits par notre équipe technique puis livrés aux acteurs lors d'une seule réunion. C'était trop brutal. Nous sommes allés chercher la matière sur le terrain, c'était bien. Mais il aurait fallu intercaler des temps d'échanges avec les acteurs, notamment lors de la construction des scénarios. Pour que la démarche fonctionne, il faut qu'elle soit comprise et partagée par les partenaires. ■

>>> Mél : pparsis@somme.fr

APRÈS AVOIR USÉ NOMBRE DE DÉMARCHES DE CONCERTATION, ANIMATION, DIALOGUE... LE « VIEUX » PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCogne (NÉ EN 1970) A DEMANDÉ AUX ACTEURS DE SON TERRITOIRE DE CHOISIR LEUR AVENIR. RISQUÉ ?



FRÉDÉRIC GILBERT EST CHARGÉ DE MISSION FILIÈRES DE PLEINE NATURE AU PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCogne.

POUR EN SAVOIR PLUS :

[HTTP://WWW.PARC-LANDES-DE-GASCogne.FR](http://www.parc-landes-de-gascogne.fr)

[HTTP://CHARTE.PARC-LANDES-DE-GASCogne.FR/CMS](http://charte.parc-landes-de-gascogne.fr/cms)

Normal ! La prospective est avant tout un cheminement mental qui aboutit à des choix. Il n'est donc pas prudent d'assener des scénarios à des personnes qui n'ont pas fait ce cheminement. Pour pallier cet écart, nous avons proposé une journée de travail afin qu'une équipe élargie d'acteurs du territoire écrive un 4^e scénario à partir des données que nous avons recueillies. Il fallait prendre ce temps pour que le groupe s'approprie la réflexion et non les résultats. Avec ces précautions, on peut alors espérer passer de la médiation à la mobilisation.

D'autres risques ? Celui de confirmer un dialogue impossible ; comme entre loueurs de canoës et gestionnaires d'espaces naturels. Les premiers estimant que l'augmentation de la fréquentation est inéluctable. Conclusion, au regard de cette impossibilité d'échange, les participants ont opté pour renforcer la réglementation. Cette solution est apparue comme le seul choix susceptible d'infléchir l'avenir. Dommage ! Au départ, il s'agissait de nouer des liens d'intelligence.

Mais globalement, vraiment, cette démarche est porteuse d'un réel intérêt : elle transforme tout un chacun en acteur de son devenir. ■

>>> Mél : f.gilbert@parc-landes-de-gascogne.fr





Charte Elle en témoigne Charte

En pleine période de révision de sa Charte, le Parc naturel régional de Camargue s'est lancé dans une démarche prospective. Pourquoi faire ? Et si c'était à refaire ?

RÉGINE GAL GRÉVY EST CHEF DE PROJET RÉVISION DE LA CHARTE AU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE.



RENCONTRE AVEC LA POPULATION CAMARGUAISE.

Régine Gal Grévy

« Le sixième scénario sera celui de la charte »

Au cœur du processus de révision de notre charte, nous avons organisé une vaste consultation des Camarguais sur les enjeux à venir. À l'issue de cette phase, nous étions en possession d'une matière riche, foisonnante... mais où des lignes de forces avaient du mal à se dessiner. Aussi, nous avons pensé expérimenter une démarche de prospective, afin de donner du souffle, du mordant à notre projet de territoire pour les douze prochaines années, et identifier les leviers d'action. Ce travail a été basé sur la définition de cinq scénarios contrastés, sur lesquels les acteurs du territoire ont été invités à se positionner ; scénarios parfois poussés à l'extrême, comme l'idée de voir la Camargue traversée par des axes autoroutiers. En fait, nous cherchions à réveiller les esprits, à pousser le curseur un peu au-delà du raisonnable et susciter les positionnements ! Aujourd'hui, les grands axes de la charte sont issus des enjeux et d'objectifs dégagés par la concertation et priorisés par la prospective. Les risques d'inondations du Rhône par exemple : c'est un enjeu prioritaire qui a besoin d'une réponse prioritaire, mais comment intégrer la protection des biens et des personnes, le maintien d'une agriculture irriguée performante et le retour à un fonctionnement plus naturel du delta ? Autre enjeu prioritaire : le devenir du village de Salin de Giraud, avec la réduction importante de la production de sel. La charte prendra cette dimension en compte. Autrement dit, nous sommes partis de l'ensemble des cinq scénarios proposés, pour construire un sixième scénario : celui de la charte. Pour la gestion de l'eau et le risque d'inondation, trois directions ont été choisies : spatialiser les secteurs de non-intervention, ceux à fort enjeu socio-économique sur lesquels il faut lutter contre l'inondation et définir les zones où l'inondation est temporairement acceptable. Là dessus nous allons encore réfléchir avec nos partenaires, l'État, les collectivités... En revanche, notre exercice de prospective - trop rapide - n'a pas permis une réelle prise de conscience des conséquences prévisibles du changement climatique, auquel la Camargue est particulièrement exposée ; certains participants étaient presque dans le déni. Pourquoi ? Je m'interroge. Peut-être du fait d'une menace encore peu perceptible et contre laquelle nous nous sentons démunis. Nous nous sommes donc dit que, certes, nous ne pouvons pas agir sur la menace elle-même mais qu'il est possible de mettre en place

des actions pour accompagner ces changements et limiter leurs impacts. Par ailleurs, les acteurs qui ont participé à la démarche prospective ont eu quelques difficultés à faire le lien entre les leviers possibles pour infléchir l'avenir et les missions du parc.

En conclusion, cet exercice prospectif a induit une manière de penser et de se projeter en s'affranchissant des contraintes et positionnements du quotidien.

À l'avenir, il serait intéressant de mettre en place une telle démarche sur un pas de temps régulier et de la lier étroitement avec le suivi de l'évolution du territoire. En impliquant, très certainement, le conseil scientifique du parc. ■

>>> Mél : observatoire@parc-camargue.fr

© Vi. Cull... - wikipedia

EN CAMARGUE, CE TYPE DE COURS D'EAU EST UNE MENACE POUR LA RÉGION.

